



■ La connaissance de faits délictueux. Les signalements au procureur.

Signalement au Procureur de la République – Circuit judiciaire

Tout personnel de l'Éducation Nationale qui a connaissance d'un crime ou d'un délit est soumis aux obligations prévues par l'article 40 du Code de procédure pénale ainsi libellé « toute autorité constituée, tout officier de police ou fonctionnaire qui dans l'exercice de ses fonctions acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en informer sans délai le procureur de la République ».

De plus, la loi du 5 mars 2007 relative à la protection des mineurs impose à chacun d'agir et d'informer les autorités administratives ou judiciaires dès lors qu'il est informé d'une situation réelle ou présumée de danger ou en risque de l'être d'une personne de moins de 18 ans.

Le terme de signalement désigne uniquement la saisine de l'autorité judiciaire et se distingue de l'information préoccupante. Il se justifie en raison d'indicateurs de gravité ou d'urgence qui peuvent prendre plusieurs formes, telles que :

► Les faits pénalement qualifiables :

- Maltraitance physique ou sexuelle subie au sein de la famille.
- Violences physiques ou sexuelles commises à l'encontre des mineurs au sein de l'établissement scolaire ou à l'extérieur
- Toute infraction pénale pouvant mettre en danger des mineurs (par exemple, la diffusion d'images pornographiques)

► La mise en protection immédiate d'un mineur

- Toute situation de danger nécessitant une mesure de protection judiciaire du mineur (placement, hospitalisation, intervention des services de police).

Ces faits, dès lors qu'ils ont été constatés ou révélés en milieu scolaire doivent être signalés sans délai - quelles que soient la date des faits - l'identification ou non du ou des auteurs présumés et indépendamment du dépôt de plainte des civilement responsables.

Dans le cas de suspicions d'infractions pénales, il n'appartient pas à la personne signalante d'apporter la preuve des faits allégués ; l'enquête pénale s'attachera à recueillir tous les éléments de preuves nécessaires

La « fiche signalement au procureur de la république » est envoyée par télécopie au parquet des mineurs (Télécopie : 01 40 97 13 18) avec copie à l'ASE et au cabinet du Directeur académique.

Fiche de signalement au Procureur de la République de faits de maltraitance grave ou de violence sexuelle avérée	
N° de dossier : 2019 2142	
<p>Le Procureur Général est informé par le présent formulaire de faits de maltraitance grave ou de violence sexuelle avérée de nature à compromettre la sécurité physique ou psychologique d'un mineur ou à porter atteinte à sa dignité. Il est tenu d'en informer sans délai le Procureur de la République de la circonscription compétente.</p> <p>Le signalement est effectué par le personnel de l'établissement scolaire ou par un tiers. Il est tenu de mentionner dans la présente fiche les coordonnées de l'auteur présumé de la maltraitance ou de la violence sexuelle avérée, ainsi que les coordonnées de la personne signalante.</p>	
<p>Date de la saisine : / /</p> <p>Le signalement est effectué par le personnel de l'établissement scolaire ou par un tiers : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	
<p>ÉTABLISSEMENT CONCERNÉ</p> <p>NOM : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Canton : _____</p> <p>Code postal : _____</p> <p>Numéro de téléphone : _____</p> <p>Numéro de fax : _____</p> <p>Adresse e-mail : _____</p> <p>Site internet : _____</p> <p>Autres coordonnées : _____</p> <p>Coordonnées de la personne signalante : _____</p>	
<p>PERSONNEL CONCERNÉ</p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénoms : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Canton : _____</p> <p>Code postal : _____</p> <p>Numéro de téléphone : _____</p> <p>Numéro de fax : _____</p> <p>Adresse e-mail : _____</p> <p>Site internet : _____</p>	
<p>PERSONNEL CONCERNÉ (SURNOM)</p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénoms : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Canton : _____</p> <p>Code postal : _____</p> <p>Numéro de téléphone : _____</p> <p>Numéro de fax : _____</p> <p>Adresse e-mail : _____</p> <p>Site internet : _____</p>	
<p>PERSONNEL CONCERNÉ (SURNOM)</p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénoms : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Canton : _____</p> <p>Code postal : _____</p> <p>Numéro de téléphone : _____</p> <p>Numéro de fax : _____</p> <p>Adresse e-mail : _____</p> <p>Site internet : _____</p>	